

Centre aquatique Desjardins

BAINS LIBRES AVEC UNE FORMULE DE RÉSERVATION

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 4 septembre 2020 – Le Centre aquatique Desjardins ouvrira ses portes à compter du 5 septembre. Afin de respecter les normes gouvernementales, plusieurs règles ont été mises en place, dont la réservation obligatoire, la capacité réduite des personnes admissibles et la durée maximale de la baignade à 50 minutes.

Formulaire de réservation

Toutes les personnes désirant participer à un bain libre doivent préalablement réserver leur place en remplissant le formulaire disponible au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/cad.

Déroulement des bains libres

Les baigneurs sont encouragés à porter leur maillot sous leurs vêtements à leur arrivée au Centre aquatique Desjardins et à se présenter quinze minutes avant le début de leur activité et à partir immédiatement après. Les effets personnels seront limités au strict minimum et des aires spécifiques au dépôt seront identifiées.

Le port du masque sera obligatoire en tout temps, sauf dans la piscine. La capacité maximale des bassins a été revue à la baisse pour correspondre à 20 % de la capacité régulière. Ainsi, le bassin compétitif (nage en longueur) pourra accueillir 52 nageurs et le bassin récréatif (bain libre pour tous) aura une capacité de 38 personnes.

Le bain à remous et les saunas seront fermés. Les douches dans les vestiaires ainsi que les séchoirs à cheveux seront inaccessibles. Il est recommandé d'apporter sa propre aide flottante. Les modes de paiement pour l'accès au bain libre seront Visa, Mastercard et Interac, aucun argent comptant.

La piscine du Cégep sera accessible seulement pour les cours. Aucun bain libre n'est au programme cet automne.

Pour connaître l'horaire du bain libre ou le détail complet des mesures mises en place, consultez le www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/cad.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304